

PROJET

Procès-verbal de la 3^{ième} **assemblée régulière** 2007-2008 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 13 août 2007, à 10 h 30, au Club de golf Héritage au 70, Route 323 à Notre-Dame-de-la-Paix.

PRÉSENCES

Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais
Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
Madame Marlène Thonnard, présidente de l'Université du Québec en Outaouais, représentante du secteur de l'éducation supérieure, recherche et science
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo
Madame Stéphanie Vallée, députée du comté de Gatineau
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture, loisir, sport
Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

ABSENCES

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC Papineau
Monsieur Denis Côté, président de l'IOAFF, représentant du secteur de la science
Monsieur Robert Coulombe, maire de la Ville de Maniwaki
Madame Sylvie Daigle, représentante du secteur citoyennes, citoyens
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau

AUTRES PRÉSENCES

Monsieur Jean Benoît, directeur général Outaouais, ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Madame Gisèle Bernard, responsable régionale du Conseil du statut de la femme
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Monsieur Carol Morin, agent de développement au ministère des Affaires municipales et des Régions
Madame Pascale Bergeron de la direction de la planification stratégique de la ville de Gatineau

Monsieur Guy Bisson, attaché politique du bureau du ministre Benoît Pelletier
Monsieur Georges Lafontaine, attaché politique du bureau de la députée de Gatineau
Madame Stéphanie Lalande, directrice générale d'AGIR
Monsieur Jean-Marc Purenne, agent de développement à l'URLSO
Monsieur Charles Blais, directeur de la commission sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, CRÉO
Monsieur Félix Bussièrès, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais, CRÉO
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO
Monsieur Melvin Jomphe, agent de développement de la CRÉO
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO

1.- OUVERTURE

En l'absence du président et de la vice-présidente, Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier agira à titre de président de l'assemblée et ouvre la séance à 10h32.

Monsieur Desjardins souligne les anniversaires de naissance de Madame Louise Poirier et de Messieurs Marc Bureau et Robert Bussièrès.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-07-08-82

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Madame Lise Waters

propose l'adoption de l'ordre du jour en ajoutant quatre points : soit 5d – Appui à la relance de l'usine Domtar de Gatineau, 7b1 – Félicitations aux médaillé(e)s des Jeux du Québec 2007, 7b2 – Appui à la tenue des Jeux du Québec 2010 à Gatineau, 7e1 - Lutte aux algues bleu-vert et un autre projet de résolution au point 7f3 – Moratoire sur toute fermeture de chemins forestiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Période publique de questions
- 4.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2007 (décision)
- 5.- Rapport du président :
 - a) Activités (information)
 - b) Nomination du représentant de la société civile du secteur développement social et santé (décision)
 - c) Correspondance (information)
 - * d) Appui à la relance de l'usine Domtar de Gatineau (décision)

6.- Rapport du directeur général :

- a) Activités (information)
- b) Adoption de l'évolution des dépenses des mois d'avril, mai et juin 2007 (décision)
- c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2007-2008 (information)
- d) Demande d'appui du Syndicat de la Fonction publique du Québec – Privatisation du Centre de gestion de l'équipement roulant (décision)
- e) Revue de presse (information)

7.- Commissions régionales – rapport d'activités :

- a) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau
- b) Culture, loisir, sport, Madame Lise Waters
 - * 1 Félicitations aux médaillé(s) des Jeux du Québec 2007 (décision)
 - * 2 Appui à la tenue des Jeux du Québec 2010 à Gatineau (décision)
- c) Développement économique et emploi, Monsieur Aurèle Desjardins
- d) Éducation, recherche et science, Madame Paulette Lalande
- e) Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, Monsieur Denis Côté
 - * 1 Lutte aux algues bleu-vert (décision)
- f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière
 - * 1 Nomination des commissaires à la commission (décision)
 - 2 Aires protégées (information)
 - 3 Fermeture de chemins forestiers (décision)
 - 4 Présentation « Pour un développement durable de l'énergie éolienne » (information)
- g) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Félix Bussières

8.- Comité régional – rapport d'activités :

- a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle

9.- Fonds de développement régional (FDR) :

Projets :

- a) Gala des Culturadiades – 8^e édition - 2007 (décision)
- b) Foire de l'économie sociale - Outaouais (décision)
- c) Besoins des familles en services de garde (décision)
- d) Stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire dans la région de l'Outaouais (décision)

Entente spécifique agroalimentaire :

- e) Promotion des « Saveurs de l'Outaouais » (décision)

10.- Levée de l'assemblée

3.- **PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucune question venant du public.

4.- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 18 JUIN 2007**

CA-07-08-83

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Armand Renaud

propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 18 juin 2007 tel que libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.- **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

a) Activités :

En l'absence du président, Monsieur Jean Hébert, directeur général fait le résumé des activités du président.

Le 27 juin dernier, les présidents des CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de l'Outaouais, se sont rencontrés à Val d'Or concernant la biomasse, pour discuter de la participation de leur CRÉ respective au Sommet de la forêt. Ce sommet doit avoir lieu à l'automne 2007 et dès septembre, les présidents se rendront en Finlande pour prendre connaissance des plus récentes expériences de transferts technologiques du secteur.

Le comité administratif s'est rencontré le 20 juillet dernier au sujet de la convention collective des employés et l'évaluation du directeur général de la CRÉ.

Le président rencontrera le caucus des députés à la fin août en regard de leur présence à notre conseil d'administration et faire le point sur les dossiers en cours.

b) Nomination du représentant de la société civile du secteur développement social et santé :

Après discussion, il est décidé de retourner en appel de candidatures auprès des organismes concernés.

c) Correspondance :

Le président par intérim dépose la correspondance aux membres.

d) Appui à la relance de l'usine Domtar de Gatineau :

Monsieur Marc Carrière, président de la CRÉO a signifié à la direction générale l'importance que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais prenne position dans ce dossier.

ATTENDU QUE la société Domtar annonçait récemment l'arrêt des opérations à son usine de papier de Gatineau ;

ATTENDU QUE l'arrêt des activités à cette usine de Domtar a des répercussions importantes pour la région de l'Outaouais, notamment de nombreux emplois perdus ainsi qu'une baisse de l'activité industrielle et manufacturière ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) juge qu'il est primordial pour les travailleurs de l'usine de Domtar, de retrouver un emploi qui soit à la hauteur de leurs talents et de leurs compétences ;

ATTENDU QUE la CRÉO juge important de maintenir, voir même d'accroître l'activité industrielle et manufacturière en Outaouais et ce, en regard de l'enjeu de la diversification économique (réf. *Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais*) ;

ATTENDU QUE Monsieur Raymond Bachand, ministre du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation, a indiqué que le gouvernement du Québec entendait collaborer à la recherche de solutions qui traiteront de la relance de l'usine ou encore de la réinsertion des employés sur le marché du travail ;

ATTENDU QUE la CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Outaouais ;

CA-07-08-84

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Marc Bureau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie tout projet visant la relance de l'usine Domtar de Gatineau ;

Et

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande au gouvernement du Québec de faire tous les efforts nécessaires à la relance de l'usine Domtar de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

a) Activités :

Le président par intérim demande au directeur général de présenter ses activités. Monsieur Jean Hébert informe les membres qu'il y a possibilité d'augmentation du budget de la CRÉ de plus de 40 %. Actuellement, différents scénarios sont en négociation et on attend des confirmations au prochain conseil d'administration.

Il y a eu une rencontre de la CRÉ avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) en vue d'une entente spécifique avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et d'une entente de partenariat avec le CRCO.

Une rencontre a eu lieu avec Développement économique Canada et Développement économique-CLD Gatineau concernant le développement des technologies.

Possibilité de la tenue d'une Table Québec-Régions début septembre où sera discuté le financement des CRÉ.

Madame Roxanne Lauzon étant toujours en congé de maladie, le directeur général souhaite la bienvenue à Monsieur Melvin Jomphe en tant qu'agent de développement qui assure le suivi des dossiers de Madame Lauzon et le remplacement du congé de paternité de Monsieur Pierre Boucher.

Aussi, il présente aux membres le nouveau coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Félix Bussièrès et lui souhaite la bienvenue.

Madame Anne-Marie Decelles, agente de projets à la Table Jeunesse Outaouais sera en congé de maternité à la mi-septembre, les entrevues pour le remplacement de Madame Decelles ont eu lieu le 9 août dernier et la personne devrait être en poste à la fin août.

Suite à l'annonce du départ de Madame Hélène Bégin, adjointe administrative à la CRÉO, le concours pour son remplacement se termine aujourd'hui et nous procéderons rapidement pour les entrevues.

- b) Adoption de l'évolution des dépenses des mois d'avril, mai et juin 2007 :

Le président par intérim demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses des mois d'avril, mai et juin 2007.

CA-07-08-85

Monsieur Robert Bussièrès appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose d'adopter l'évolution des dépenses des mois d'avril, mai et juin 2007, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant les projets déposés 2007-2008 :

Le directeur général, Monsieur Jean Hébert présente le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant les projets déposés 2007-2008.

- d) Demande d'appui du Syndicat de la Fonction publique du Québec – Privatisation du Centre de gestion de l'équipement roulant :

ATTENDU QUE le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPO) a fait parvenir à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), en date du 5 juillet 2007, une demande d'appui à sa campagne contre la privatisation du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER), une unité autonome de gestion du ministère des Transports du Québec qui se spécialise dans la gestion du parc de véhicules roulants (lourds et légers) ;

Supprimé : 'Assemblée

ATTENDU QUE quatre Centres de gestion de l'équipement roulant sont présents dans la région soit : un à Campbell's Bay, un à Gatineau, un à Maniwaki et un dernier à Papineauville; qu'ils emploient au total 14 employés et ont dépensé plus de 435 000 \$ dans l'économie locale en 2005-2006 ;

ATTENDU QUE le réseau des municipalités peut se prévaloir des services de location, de formation, de réparation et de gestion offerts par le CGER ;

ATTENDU QUE la privatisation des quatre Centres de gestion de l'équipement roulant pourrait avoir des impacts d'abord dans les municipalités concernées ;

CA-07-08-86

Monsieur Jean Perras appuyé par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande l'avis des maires des villes concernées, soit : Campbell's Bay, Gatineau, Maniwaki et Papineauville et des préfets des MRC du Pontiac, de Papineau et de la Vallée-de-la-Gatineau avant de prendre une position formelle sur le dossier de la privatisation des Centres de gestion de l'équipement roulant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

7.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

a) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et santé informe les membres qu'il n'y a pas eu de rencontre de la commission.

b) Culture, loisir, sport, Madame Lise Waters :

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture, loisir, sport informe les membres qu'il n'y a pas eu de rencontre de la commission mais elle présente deux projets de résolutions.

1 Félicitations aux médaillé(e)s des Jeux du Québec 2007 :

CA-07-08-87

Madame Lise Waters appuyée unanimement par les membres

propose que le président de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais fasse parvenir une lettre aux médaillé(e)s de la région de l'Outaouais afin de les féliciter de leur performance lors des Jeux du Québec 2007 qui se sont déroulés à Sept-Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Supprimé : nationale a adopté, en décembre 2005, le projet de loi 124 portant sur les services de garde éducatifs à l'enfance ; ¶

Supprimé : , dès le printemps 2006, le réseau de services de garde éducatifs à l'enfance dans l'Outaouais s'est restructuré pour mieux desservir les familles de la région, et ce, suite à l'adoption du projet de loi 124.¶

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Supprimé : ¶

Mis en forme : Police :8 pt

Supprimé : A

Supprimé : ,

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Supprimé : au cours du mois de février dernier, le gouvernement du Québec affichait ses orientations, dans le cadre du dépôt du budget, en accordant une somme de 200 millions de dollars (200M \$) au réseau de services de garde pour adapter et bonifier l'offre de service ainsi qu'en allouant 20 000 nouvelles places au sein de ce réseau. ¶

¶

ATTENDU QUE la région de l'Outaouais présente une courbe démographique unique au Québec

notamment par la forte représentation de sa population active créant ainsi une pression sur le développement de nouvelles places de garde. ¶

¶

ATTENDU QUE l'approche intégrée de développement régional de la Planification stratégique régio... [1]

Supprimé : ATTENDU QUE les intervenants du milieu, sous l'impulsion de la CRÉ et de ... [2]

Supprimé : réserve un montant maximal de 10 000\$ et ce, afin de participer à la réalisation d'u... [3]

2 Appui à la tenue des Jeux du Québec 2010 à Gatineau :

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais exprime une position unanime des membres de son conseil d'administration qui désirent que les Jeux du Québec se tiennent dans notre région, à Gatineau, en 2010 ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie les travaux du comité de mise en candidature de la ville de Gatineau ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais désire inscrire cet appui dans un geste qui dépasse largement le caractère symbolique ;

ATTENDU l'importance des Jeux du Québec pour le développement de ceux et celles qui devront bâtir la société de demain ;

ATTENDU QUE la tenue des jeux dans notre région participera au développement d'un plus grand sentiment d'appartenance et d'une fierté renouvelée ;

ATTENDU les retombées économiques et médiatiques associées à un tel événement ;

CA-07-08-88

Monsieur Marc Bureau appuyé unanimement par les membres

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, conditionnellement à l'obtention des Jeux du Québec 2010 par la ville de Gatineau, verse dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), un montant maximal de 100 000 \$ à la ville de Gatineau pour la tenue des Jeux du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau remercie les membres de cet appui qui peut faire une différence pour l'obtention des Jeux en 2010.

c) Développement économique et emploi, Monsieur Aurèle Desjardins :

Monsieur Aurèle Desjardins, président de la commission régionale Développement économique et emploi informe les membres qu'il n'y a pas eu de rencontre de la commission.

d) Éducation, recherche et science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, recherche et science précise qu'il n'y a pas eu de rencontre de la commission depuis le dernier conseil d'administration mais elle a communiqué avec les membres de la commission afin de reprendre les discussions sur la mission de cette commission.

e) Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, Monsieur Denis Côté :

En l'absence du président de la commission, Monsieur Jean Hébert précise qu'il n'y a pas eu de rencontre de la commission mais Madame Louise Poirier dépose un projet de résolution concernant la lutte aux algues bleu-vert.

1 Lutte aux algues bleu-vert :

ATTENDU QUE les plans d'eau de la région de l'Outaouais, à l'instar de ceux du Québec, sont de plus en plus vulnérables à la prolifération d'algues bleue-vert ;

ATTENDU l'impact négatif entourant la prolifération d'algues bleue-vert aux niveaux de la santé, économique, social et touristique ;

ATTENDU QU'il est primordial que, non seulement les citoyennes et citoyens se mobilisent et agissent mais qu'également tous les niveaux du gouvernement : fédéral, provincial, régional, municipal ainsi que les associations des citoyennes et citoyens, se mobilisent pour lutter contre ce fléau ;

ATTENDU QU'il est essentiel, pour lutter efficacement contre ce fléau, d'assurer la concertation entre tous les paliers des gouvernements ayant une capacité d'action et des juridictions complémentaires ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) s'engage à élaborer un plan d'action régional pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries dans les plans d'eau de la région ;

CA-07-08-89

Madame Louise Poirier appuyée unanimement par les membres

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande à toutes les instances fédérales et provinciales, de mettre en place, avec les municipalités, des mesures efficaces de mobilisation et de lutte contre les cyanobactéries ;

ET

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande aux instances concernées de légiférer afin d'éliminer les différentes sources de pollution des plans d'eau, notamment, entre autres, les phosphates dans les détergents produits et vendus aux pays.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière :

En l'absence du président de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, Monsieur Charles Blais fait le résumé des activités de la commission et le directeur général présente deux projets de résolution ainsi que deux points d'information.

- 1 Nomination des commissaires à la commission :

ATTENDU QUE le 30 avril 2007, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a adopté le règlement de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) ;

ATTENDU QUE ce règlement précise les modalités selon lesquelles doivent s'effectuer la nomination des commissaires à la CRRNTO ;

ATTENDU QUE tous les groupes sectoriels, à l'exception de celui du secteur minier, ont transmis à la CRÉO leurs candidatures respectives ;

ATTENDU QUE la CRÉO a procédé à un appel de candidatures par la voie des médias imprimés de la région pour combler le poste de représentant des citoyens à la Table des commissaires ;

ATTENDU QU'une seule candidature, au titre de représentante des citoyens, a été reçue par la CRÉO ;

ATTENDU QUE le 30 mai 2007, les membres du comité d'implantation de la CRRNTO convenaient :

- o de la recevabilité des candidatures soumises par les groupes sectoriels ;
- o de la recevabilité de la candidature reçue au titre de représentante des citoyens ;
- o du respect de l'exigence qui a trait à la représentativité territoriale pour les MRC de Papineau, du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau ;

ATTENDU QUE les membres du comité d'implantation de la CRRNTO conviennent de recommander au conseil d'administration de la CRÉO la nomination des commissaires tel que présenté au *Tableau des commissaires – Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais* ;

CA-07-08-90

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Marlène Thonnard

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte la nomination des commissaires telle que présentée au *Tableau des commissaires - Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 Aires protégées :

Le directeur général dépose un projet de résolution, à titre d'information, de la position du conseil municipal de Denholm sur la proposition gouvernementale et la contre-proposition de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau concernant le déploiement des aires protégées.

3 Fermeture de chemins forestiers :

ATTENDU QUE depuis décembre 2006, une modification à la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) permet à son ministre de fermer un chemin sur les terres du domaine de l'État. Un citoyen, une entreprise ou un organisme peut adresser une demande de fermeture temporaire ou permanente d'un tel chemin, en vertu de l'article 11.3 de cette loi ;

ATTENDU QUE les motifs pouvant justifier une telle demande peuvent être notamment d'ordre environnemental, économique ou social. Ils peuvent aussi reposer sur des préoccupations de sécurité publique ou liées à l'accès au territoire ;

ATTENDU QUE tous les chemins situés sur les terres du domaine de l'État peuvent faire l'objet d'une demande de fermeture. Cependant, aucune demande de fermeture permanente n'est recevable pour les chemins constituant l'unique accès routier à une communauté isolée ni pour les chemins forestiers numérotés du MRNF, apparaissant sur la carte routière officielle du Québec (publiée par le ministère des Transports du Québec) ;

ATTENDU QUE toute personne physique ou morale peut formuler une demande de fermeture de chemin sur les terres du domaine de l'État. Chaque demande doit cependant être justifiée. Dans l'éventualité d'une réponse favorable, le demandeur doit s'engager à respecter les conditions décrites au permis d'intervention de même qu'à assumer le coût des travaux requis ;

ATTENDU QUE la demande de fermeture de chemin jugée admissible est analysée par la direction générale régionale du ministère ou par l'organisme responsable de l'évaluation qu'elle a dûment mandaté ;

ATTENDU QUE toute demande de fermeture devra être accompagnée d'une résolution favorable de la MRC concernée ;

ATTENDU QUE la détermination d'un impact négatif majeur sur une activité, une entreprise ou un groupe d'usagers (ex : chemin constituant l'unique accès à une pourvoirie, à plusieurs chalets ou à des travaux d'aménagement forestier) peut entraîner le rejet de la demande sans qu'elle n'ait fait l'objet d'une analyse détaillée ;

ATTENDU l'intérêt de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) à l'accessibilité du milieu forestier et aux impacts régionaux potentiels de cette nouvelle mesure ;

ATTENDU QUE la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) est un lieu de concertation, d'orientation et de coordination des groupes socio-économiques de la région en matière de conservation des écosystèmes, de protection de l'environnement et de mise en valeur intégrée des ressources naturelles et du territoire ;

ATTENDU QUE la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) pourrait faciliter l'application de cette nouvelle modalité législative ;

CA-07-08-91

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose de mandater la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) afin qu'elle étudie l'application régionale des nouvelles modalités entourant la fermeture de chemins sur les terres du domaine de l'État et ses impacts au niveau de l'Outaouais. La CRRNTO devra déposer un avis à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et proposer le rôle qu'elle pourrait assumer sur cette question.

ET

D'aviser le ministère des Ressources naturelles et de la Faune à cet effet et de demander un moratoire sur toutes demandes de fermeture de chemins sur les terres du domaine de l'État jusqu'à ce que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte une position régionale sur cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Moratoire sur toute fermeture de chemins forestiers :

CA-07-08-92

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) exerce un moratoire sur toute fermeture de chemins ou de ponts sur le territoire public afin de donner le temps au MRNF d'aviser et de consulter tous les utilisateurs, notamment les municipalités et les MRC, dans le but de les informer et de trouver des solutions qui permettraient d'en éviter, s'il y a lieu, la fermeture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 Présentation « Pour un développement durable de l'énergie éolienne » :

Le directeur général dépose la présentation « Pour un développement durable de l'énergie éolienne » qui a eu lieu le 20 juin dernier à la CRÉO.

g) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Félix Bussièrès :

Monsieur Félix Bussièrès, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais fait un suivi sur les projets présentés au dernier conseil d'administration de la CRÉO et il informe les membres que le prochain conseil d'administration de la Table aura lieu le 26 septembre prochain.

8.- **COMITÉ RÉGIONAL – RAPPORT D'ACTIVITÉS**

a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle :

En l'absence de la présidente, Monsieur Jean-Marc Purenne, coordonnateur du comité informe les membres qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier conseil d'administration mais que l'inauguration officielle de la Route verte a eu lieu le 10 août dernier et qu'un colloque national aura lieu en septembre à Québec et Madame Jocelyne Houle représentera la CRÉ.

9.- **FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)**

Projets :

a) Gala des Culturadiades – 8^e édition - 2007 :

ATTENDU QUE la Planification stratégique régionale de l'Outaouais 2007-2012 (PSR) reconnaît la culture et les industries culturelles comme des éléments moteurs pour le développement de la région et pour son rayonnement sur les plans local, régional, national et international ;

ATTENDU QUE le projet proposé est en lien avec l'enjeu 2 de la PSR 2007-2012 « Affirmer notre sentiment d'appartenance et développer la notoriété de l'Outaouais » ;

ATTENDU QUE la contribution financière de la CRÉO devient Prix de la Relève/CRÉO ;

ATTENDU QU'en célébrant les artistes de la région et leurs réalisations, le présent projet contribue au rayonnement de la culture outaouaise et participe au développement d'une image de marque pour notre région ;

CA-07-08-93

Madame Louise Poirier appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), un montant maximal de 5 000 \$ représentant 15% des coûts admissibles, à la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais pour la réalisation de son projet intitulé « Gala des Culturiades édition 2007 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Foire de l'économie sociale – Outaouais :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE soutenir le développement de l'économie sociale fait partie des orientations stratégiques identifiées dans l'axe développement économique et emploi de la PSR 2007-2012 ;

ATTENDU QUE l'un des principaux objectifs de la Foire de l'économie sociale est de promouvoir la consommation solidaire et responsable tel qu'inscrit dans la PSR 2007-2012 de la CRÉO ;

ATTENDU QUE cette activité favorisera la concertation régionale des acteurs du secteur de l'économie sociale afin d'assurer l'émergence, la consolidation et le développement d'entreprises ;

CA-07-08-94

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, verse, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), un montant maximum de 5 000 \$ représentant 15,9 % des coûts totaux à la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides pour la réalisation de la Foire de l'économie sociale - Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Besoins des familles en services de garde :

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a adopté, en décembre 2005, le projet de loi 124 portant sur les services de garde éducatifs à l'enfance ;

ATTENDU QUE dès le printemps 2006, le réseau de services de garde éducatifs à l'enfance dans l'Outaouais s'est restructuré pour mieux desservir les familles de la région, et ce, suite à l'adoption du projet de loi 124 ;

ATTENDU QU'au cours du mois de février dernier, le gouvernement du Québec affichait ses orientations, dans le cadre du dépôt du budget, en accordant une somme de 200 millions de dollars (200M \$) au réseau de services de garde pour adapter et bonifier l'offre de service ainsi qu'en allouant 20 000 nouvelles places au sein de ce réseau ;

ATTENDU QUE la région de l'Outaouais présente une courbe démographique unique au Québec notamment par la forte représentation de sa population active créant ainsi une pression sur le développement de nouvelles places de garde ;

ATTENDU QUE l'approche intégrée de développement régional de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais vise à outiller la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) dans sa prise de décision, dans son analyse et dans la réalisation d'actions régionales structurantes ;

ATTENDU QUE le premier enjeu de l'axe Développement social et santé, énoncé dans la PSR 2007-2012, est d'assurer « l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région » et que le cinquième enjeu du même axe est de « s'ajuster aux changements démographiques anticipés » ;

ATTENDU QUE les données recueillies dans le cadre de l'étude de 2005 portant sur la mise en place d'un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial, par le biais de Bureaux coordonnateurs, dans la région de l'Outaouais méritent d'être complétées par une nouvelle section sur les besoins des familles et par une mise à jour au sujet des listes d'attente ;

ATTENDU QU'il est pertinent de doter l'Outaouais d'une stratégie régionale pour obtenir, de façon équitable, notre juste part en matière de nouvelles places en services de garde à l'égard des mesures gouvernementales favorisant la consolidation et le développement du réseau de services de garde éducatifs à l'enfance ;

ATTENDU QUE les intervenants du milieu, sous l'impulsion de la CRÉO et de l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPEO) ont formé un comité régional qu'il serait important d'appuyer ;

ATTENDU QUE la CRÉO a été le promoteur des travaux qui ont porté le nombre à neuf les Bureaux coordonnateurs des Services de garde dans la région et qu'elle est un partenaire privilégié de ce nouveau projet;

CA-07-08-95

Madame Lise Waters appuyée par
Monsieur Armand Renaud

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), un montant maximal de 10 000 \$ à l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPEO) et ce, afin de participer à la réalisation d'une étude sur les besoins actuels et futurs des familles de la région en matière de services de garde éducatifs à l'enfance.

Supprimé : réserve

ET

Que le conseil d'administration mandate la direction générale afin de poursuivre les démarches entreprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) Stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire dans la région de l'Outaouais :

ATTENDU QUE la région doit composer, depuis quelques années, avec un taux de décrochage scolaire parmi les plus élevés au Québec, et ce, parmi l'ensemble de sa clientèle scolaire, qu'elle soit urbaine ou rurale, anglophone ou francophone ;

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié la persévérance scolaire comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions jeunesse structurantes dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2006-2009 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a réservé un montant de 100 000 \$ pour la réalisation d'une Action jeunesse structurante (AJS) en persévérance scolaire et que cette somme servira à la mise en place de deux AJS distinctes ;

ATTENDU QUE ce projet répond aux enjeux de la planification stratégique régionale 2007-2012, notamment l'enjeu visant à « promouvoir l'éducation et faire de la réussite éducative des jeunes une priorité collective régionale » et plus spécifiquement à l'orientation stratégique visant à « Améliorer la persévérance scolaire et promouvoir la réussite éducative, en partenariat avec les étudiants et les acteurs du milieu, notamment les employeurs, en poursuivant la stratégie globale entreprise par les commissions scolaires, les collèges et les universités » ;

ATTENDU QUE la Table éducation Outaouais (TÉO) s'est donné le mandat d'élaborer une stratégie régionale en matière de persévérance scolaire pour l'Outaouais et que l'embauche dès maintenant d'une ressource spécialisée est essentielle à la réalisation de cette stratégie ;

ATTENDU QUE ce projet est en attente d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO, qui tiendra une rencontre régulière le 26 septembre 2007, mais que la TJO a déjà réservé des sommes, dans le cadre du FRIJ-AJS, pour conclure une entente avec la TÉO sur cette problématique ;

CA-07-08-96

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Monsieur Marc Bureau et unanimement

propose Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) une subvention maximale de 60 000\$, répartie sur deux ans soit 30 000 \$ en 2007 et 30 000 \$ en 2008, représentant 33,0% des coûts admissibles du projet, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), à la Table éducation Outaouais inc. pour la réalisation du projet « Stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire dans la région de l'Outaouais », sous réserve de l'obtention du financement complémentaire.

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse une subvention maximale de 50 000 \$, répartie sur deux ans soit 25 000 \$ en 2007 et 25 000 \$ en 2008, représentant 27,8% des coûts admissibles du projet, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), à la Table éducation Outaouais inc. pour la réalisation du projet « Stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire dans la région de

l'Outaouais », conditionnellement à l'obtention d'une recommandation positive du conseil d'administration de la Table Jeunesse Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Entente spécifique agroalimentaire :

e) Promotion des « Saveurs de l'Outaouais » :

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire a été ciblé comme un secteur à fort potentiel pour la diversification de l'économie régionale dans l'axe développement économique et emploi de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012;

ATTENDU QUE ce projet contribue au rayonnement du secteur agroalimentaire régional et favorise l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises agroalimentaires de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet répond aux critères du Fonds de développement régional – volet Entente spécifique ;

CA-07-08-97

Monsieur Jean Perras appuyé par
Madame Marlène Thonnard

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – Activités Entente spécifique, un montant maximal de 2 500 \$ à la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais pour lui permettre de réaliser le projet : Promotion des « Saveurs de l'Outaouais ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés, le président par intérim lève l'assemblée à 12h00 et rappelle aux membres que le prochain conseil d'administration aura lieu le 15 octobre 2007 à 10h30 au Club de golf Le Royal Papineau du Lac d'Argile à Notre-Dame-de-la-Salette.

au cours du mois de février dernier, le gouvernement du Québec affichait ses orientations, dans le cadre du dépôt du budget, en accordant une somme de 200 millions de dollars (200M \$) au réseau de services de garde pour adapter et bonifier l'offre de service ainsi qu'en allouant 20 000 nouvelles places au sein de ce réseau;

ATTENDU QUE la région de l'Outaouais présente une courbe démographique unique au Québec notamment par la forte représentation de sa population active créant ainsi une pression sur le développement de nouvelles places de garde ;

ATTENDU QUE l'approche intégrée de développement régional de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais vise à outiller la CRÉO dans sa prise de décision, dans son analyse et dans la réalisation d'actions régionales structurantes ;

ATTENDU QUE le premier enjeu de l'axe Développement social et santé, énoncé dans la PSR 2007-20012, est d'assurer « l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région » et que le cinquième enjeu du même axe est de « s'ajuster aux changements démographiques anticipés » ;

ATTENDU QUE les données recueillies dans le cadre de l'étude de 2005 portant sur la mise en place d'un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial, par le biais de Bureaux coordonnateurs, dans la région de l'Outaouais méritent d'être complétées par une nouvelle section sur les besoins des familles et par une mise à jour au sujet des listes d'attente ;

ATTENDU QU'il est pertinent de doter l'Outaouais d'une stratégie régionale pour obtenir, de façon équitable, notre juste part en matière de nouvelles places en services de garde à l'égard des mesures gouvernementales favorisant la consolidation et le développement du réseau de services de garde éducatifs à l'enfance;

ATTENDU QUE les intervenants du milieu, sous l'impulsion de la CRÉ et de l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPEO) ont formé un comité régional qu'il serait important d'appuyer ;

réserve un montant maximal de 10 000\$ et ce, afin de participer à la réalisation d'une étude sur les besoins actuels et futurs des familles de la région en matière de services de garde éducatifs à l'enfance.

Que le conseil d'administration mandate la direction générale afin de poursuivre les démarches entreprises.